Parcours Élections Régionales

Associations et vie locale

OBJECTIFS

- Mesurer la part des acteurs associatifs dans la vie locale et la diversité de leurs actions.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Rechercher et synthétiser de l'information
- Comprendre l'action des associations dans son environnement quotidien

SOCLE COMMUN

- Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

- Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Invention, élaboration, production

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s sont invité.e.s à identifier dans un journal les actions des associations sur leur territoire.

DURÉE

50 minutes

RESSOURCES

- Qu'est-ce qu'une association ?
- Quels sont les différents rôles des associations ?
- Quelles sont les différentes façons de participer à une association ?
- Si vous n'êtes pas vous-mêmes familier avec le monde associatif, n'hésitez pas à vous appuyer sur les acteurs associatifs du territoire pour vous aider à animer cette session.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des journaux de la presse quotidienne locale et régionale (PQLR). Prévoir 2 exemplaires par date et si possible de la même semaine ou à des dates proches (en fonction du nombre de groupes).
- Des ciseaux (une paire par groupe).
- De la patafix, des aimants ou du scotch

Method

POUR COMMENCER :

- En amont de l'activité, l'animateur.rice récupère des éditions de journaux de la PQLR, autant que de groupes qu'il.elle souhaite faire travailler. Attention : bien prévoir 2 exemplaires pour chaque date afin de permettre aux participant.e.s d'effectuer les découpages sur toutes les pages (problème du recto-verso, et si possible les numéros d'une même semaine ou à des dates proches).

ÉTAPE 1 (5') :

- Formez plusieurs groupes (de 3 à 4 jeunes idéalement), distribuez les 2 exemplaires d'un même journal et des ciseaux à chaque groupe.
- Ils peuvent aussi déjà être déposés sur les tables constituées en ilôts.

ÉTAPE 2 (15') :

- Demandez aux participant.e.s de découper les articles en lien avec une information ou une activité associative (par exemple, le loto d'un village, une distribution de repas, une collecte de vêtements, des clubs de sport…).
- Passez dans les groupes, en leur donnant des indices si besoin (par exemple, peu de personnes associent spontanément les clubs de sport à des associations).

ÉTAPE 3 (10') :

- Une fois le découpage terminé, il peut être intéressant de demander à chaque groupe d'afficher ce qu'il reste du journal sur un mur afin de se représenter visuellement la place des activités associatives sur un territoire (à travers les trous laissés dans les pages du journal suite au découpage).
    - La place des activités associatives dans la presse locale est-elle importante ?
    - Si oui, est-ce une surprise pour les jeunes ? Pourquoi ?
    - Si non, est-ce une surprise pour les jeunes ? Pourquoi ?

- Cela peut aussi permettre aux différents groupes de "corriger" des oubli, et de se questionner mutuellement.

ÉTAPE 4 (20') :

- Demandez à chaque groupe de regrouper les articles découpés par type d'activité : sport, culture, jeunesse, animation vie locale, solidarité, environnement…
- Regroupez, en les affichant sur un mur, les articles de tous les groupes par thématique, puis ouvrir la discussion :
    - Connaissiez-vous une (ou plusieurs) des associations mises en avant dans le journal avant l'activité ?
    - Quelle association / activité associative vous a intéressé le plus ? Pourquoi ?
    - Êtes-vous membre d'une association ? Pratiquez-vous une activité au sein d'une association ?

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

- Est-ce facile de déterminer si une activité est "associative" ? Qu'est-ce qui la caractérise ? Quelle définition en donneriez-vous ?
- Invitez à faire témoigner et échanger avec les jeunes des acteurs associatifs locaux.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- Le droit d'association des mineurs : un.e mineur.e peut être membre d'une association. Il.elle peut aussi créer et administrer une association. En plus du cadre de la loi 1901 relative au droit d'association, ce droit figure dans la convention internationale des droits de l'enfant dont la France est signataire.
- La junior association est également un dispositif offrant un cadre éducatif et accompagné pour permettre à des jeunes mineurs de créer leur projet sous forme associative, avec un égal accès aux outils de la vie associative (assurance, compte bancaire…).